

RAPPORT DE LA MAIRESSE LISETTE LAPOINTE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DESAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

**Présenté à la séance régulière du conseil municipal
le samedi 18 octobre 2014**

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Conformément aux dispositions du *Code municipal*, article 955, il est de ma responsabilité de vous présenter aujourd'hui le rapport de la mairesse sur la situation financière de la municipalité pour l'année 2014 de même que les résultats vérifiés pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2013. Je déposerai également la liste des contrats comportant des dépenses de 2 000 \$ et plus totalisant 25 000 \$ et plus, ainsi que la liste des contrats dépassant 25 000 \$ lors de la prochaine séance. Ces listes sont publiques et peuvent être consultées via notre site internet www.stadolpheadhoward.qc.ca ou à l'Hôtel de ville.

Il faut noter que lors de son entrée en fonction, en novembre 2013, le nouveau conseil municipal s'est retrouvé face à une situation financière bien peu reluisante. Des travaux de pavage effectués fin octobre, en pleine campagne électorale, avaient augmenté la dette de **1,4M \$**, la portant à près de **10M \$**

Également, le surplus cumulé qui était de **400 000 \$** au début de 2013 n'était plus que de **103 000 \$** à la fin de l'année. La municipalité a terminé l'exercice avec un déficit d'environ **29 000 \$**. Le surplus cumulé, donc la réserve que nous a laissée l'ancienne administration, était un maigre **73 000 \$**.

Quant au Mont-Avalanche et au Centre Plein air, l'année 2013 s'est soldée avec un déficit cumulé (2012-2013) de **278 000 \$** que nous avons dû inclure dans nos États financiers consolidés. Pour l'année 2013 seulement, le déficit était de **80 150 \$**.

Le déficit réel de la municipalité pour l'année 2013 est donc de 205 000 \$ (278 000 \$ moins le surplus cumulé de 73 000 \$). Nous devons éventuellement effacer ce déficit. Vous le savez, notre engagement est de gérer les finances de la municipalité avec prudence et rigueur et c'est ce que nous faisons.

Il faut noter que le nouveau conseil a dû se résoudre à absorber dans le budget courant de 2014, la dépense de **480 000 \$** occasionnée par un bris d'aqueduc lors des travaux dans le secteur Moulin/Morgan et qui n'avait pas fait l'objet d'un règlement d'emprunt comme la municipalité aurait dû le faire. Également, le nouveau pacte fiscal entre le gouvernement québécois et les municipalités, adopté en 2014, a amputé nos revenus à ce chapitre d'environ **250 000 \$**. L'année 2014 a donc été marquée par d'importantes compressions budgétaires.

Il faut aussi noter qu'un nouveau rôle d'évaluation est entré en vigueur en 2014 avec une augmentation moyenne de 15 % de la valeur des propriétés. **Le Conseil a donc décidé de réduire le taux de la taxe foncière générale de près de 10 cents, soit environ 12%,** de façon à éviter des hausses de taxes outrancières pour les citoyens.

Enfin, des efforts importants ont aussi été consacrés à un resserrement de la gestion, du contrôle et du suivi budgétaire du Mont-Avalanche et une taxe spéciale de **45 \$** a été décrétée pour l'année 2014 pour son fonctionnement. Tout au long de l'année 2014, notre firme de vérificateurs a effectué un suivi des résultats financiers de la Société de gestion du Mont-Avalanche, maintenant nommée Plein air Saint-Adolphe.

Voici donc la situation financière de la municipalité, telle que constatée suite à une analyse financière des dépenses, des immobilisations et de l'état de l'endettement total.

LE DERNIER RAPPORT DE NOS VÉRIFICATEURS

Le rapport du vérificateur externe, Amyot, Gélinas mentionne que les états financiers sont conformes dans tous leurs aspects significatifs et qu'ils présentent une image fidèle de la situation financière de la municipalité. Au 31 décembre 2013, les états financiers de la municipalité se sont soldés par un déficit de l'exercice de **29 618 \$**. Les revenus, pour l'année 2013 ont été de **10 569 442 \$** et les dépenses de **10 599 060 \$**. Le rapport du vérificateur a été approuvé par le conseil municipal le 26 avril 2014.

Les états financiers de la Société de Gestion du Mont Avalanche sont consolidés dans les états financiers de la municipalité. Au 31 décembre 2013, les revenus de l'année ont été de **711 412 \$** et les dépenses de **791 562 \$** pour un déficit de l'exercice de **80 150 \$**. Ce déficit a contribué au déficit cumulé consolidé de **205 733 \$ au 31 décembre 2013**.

ENDETTEMENT TOTAL À LONG TERME DE LA MUNICIPALITÉ

Tel qu'indiqué dans le rapport du vérificateur pour la période se terminant le 31 décembre 2013, l'endettement total à long terme de la Municipalité était de **9 700 183 \$**. La portion de la dette assumée par l'ensemble des contribuables est de **5 668 419 \$**, celle applicable à certains secteurs ou riverains est de **3 530 959 \$** et celle assumée par les tiers (gouvernement) est de **500 805 \$**.

L'EXERCICE EN COURS

Tous les responsables des services municipaux ont identifié les budgets requis d'ici la fin de l'année 2014 afin de compléter les mandats et activités qui leur ont été confiés par le Conseil au début de l'année. Par conséquent et en fonction des données connues au 2 octobre 2014, nous estimons des revenus de **10 772 921 \$** et des dépenses de **10 762 141 \$** pour un surplus d'opération estimé à **10 780 \$** pour l'exercice 2014.

LES DÉPENSES EN IMMOBILISATION EN 2014

En ce qui concerne le Programme Triennal d'Immobilisations (PTI) 2014-2015-2016, nous avons prévu pour l'année en cours des dépenses d'environ 4,1 millions moins les subventions de

1,4 M \$. Au 30 septembre, nous avons effectué des travaux et achats pour environ **1,6 M \$** millions soit :

- Réfection du Chemin Montfort et ponceau;
- Travaux pour le raccordement au réseau d'égout - Secteur Moulin et Morgan
- Rénovation de l'Éco centre
- Acquisition d'une niveleuse et d'un camion auto-pompe pour le service des incendies

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

La rémunération 2014 des conseillers municipaux s'élève à **7 474 \$** plus une allocation de dépenses de **3 737 \$** ainsi qu'une rémunération additionnelle de **2 690 \$** pour les différents comités reconnus par la municipalité. De plus, le maire suppléant se voit octroyé une prime de **373 \$** par mois. Également, un jeton de présence de **111 \$** par réunion est accordé aux conseillers qui siègent sur des comités supra-municipaux, les comités de la MRC, par exemple.

La rémunération 2014 de la mairesse s'élève à **36 705 \$**, plus une allocation de dépenses de **15 787 \$**. Toutefois, en cette année de restrictions budgétaires, j'ai décidé, à titre symbolique, de réduire ma rémunération de 10 %. À cela s'ajoute une rémunération annuelle de **8 882 \$** en provenance de la MRC des Pays-d'en-Haut. Également, un montant de **150 \$** par réunion est accordé pour siéger sur un comité de la MRC.

BUDGET 2015 : ORIENTATIONS GÉNÉRALES ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Nous entamerons dans les prochaines semaines la préparation du budget 2015 ainsi que du programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017.

En ce qui a trait aux infrastructures, on sait que celles qui sont relatives à l'eau potable et au traitement des eaux usées vont demander des travaux de modernisation sinon de réfection considérables. L'état de nos installations en ces matières est actuellement le principal frein au développement de Saint-Adolphe. Nous sommes à élaborer un programme d'immobilisations de trois ans. La première tranche de ce programme sera rendue publique avec le budget 2015.

Nous recevrons également au cours des prochaines semaines le bilan de santé organisationnel et financier de la municipalité que nous avons commandé à la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton. Les recommandations de ce rapport seront très utiles dans l'adoption des meilleures pratiques de gestion. Je vous invite donc à assister à l'assemblée qui se tiendra le 13 décembre 2014. Nous adopterons le budget 2015 ainsi que le programme d'immobilisations.

Enfin, au nom de tous les membres du Conseil, je tiens à vous réitérer notre engagement à servir avec cœur tous les citoyens de Saint-Adolphe et à mettre toutes nos énergies à redonner un élan à notre belle municipalité. Nous vous remercions de votre confiance.

Votre mairesse,
Lisette Lapointe